



Règlement des challenges

« SAINT ASTIER TRIATHLON »

2018

1- OBJET

Ces challenges sont réservés aux licencié(e)s du club « Saint Astier triathlon ». Ils ont pour but d'encourager les triathlètes du club à participer aux épreuves organisées par la ligue aquitaine de triathlon et le Comité Départemental de Course Hors-Stade, ainsi que de favoriser l'émulation sportive au sein du club.

2- ORGANISATION

Le challenge « TRAIL » est établi à partir des épreuves de courses hors-stade, et le challenge « TRIATHLON » à partir des épreuves de la FFTRI. Le calendrier des épreuves est constitué de 7 courses dans chaque challenge.

Ces listes d'épreuves sont validées par le bureau et les entraîneurs.

3- PARTICIPATION

Pour figurer d'ans l'un (ou les) classement(s), il faut :

- Etre licencié(e) au club et à jour de sa cotisation.
- Etre inscrit et classé sous le nom du club.
- Porter la tenue du club pendant les épreuves.
- **Participer à au moins 1 des 7 épreuves de challenge.**
- Franchir la ligne d'arrivée des épreuves et marquer au moins 1 point.

4- CATEGORIES

Pour les deux challenges, 4 catégories sont établies :

- Juniores-Séniors Femmes (de 18 à 38 ans pendant l'année 2018).
- Juniors-Séniors Hommes (de 18 à 38 ans pendant l'année 2018).
- Masters Femmes (39 ans et plus)
- Masters Hommes (39 ans et plus)

5- CLASSEMENTS ET ATTRIBUTION DES POINTS

L'attribution des points est uniforme, sans influence de la distance des épreuves.

La répartition des points de chaque épreuve est la même pour les deux challenge et pour chaque catégorie :

1 ^{er}	24	8 ^{ème}	14	15 ^{ème}	7
2 ^{ème}	22	9 ^{ème}	13	16 ^{ème}	6
3 ^{ème}	20	10 ^{ème}	12	17 ^{ème}	5
4 ^{ème}	18	11 ^{ème}	11	18 ^{ème}	4
5 ^{ème}	17	12 ^{ème}	10	19 ^{ème}	3
6 ^{ème}	16	13 ^{ème}	9	20 ^{ème}	2
7 ^{ème}	15	14 ^{ème}	8	et +	1

Situations particulières :

1 seule course individuelle	Tous les points
1 seule course par équipe	Tous les points
1 seule course en relais	Points divisés par le nombre d'équipiers
1 seule course en relais par équipe	Tous les points
1 course individuelle ou 1 course en équipe	Tous les points de la course faite
1 course individuelle et 1 course en équipe	Tous les points de la course individuelle
1 course individuelle ou 1 course en relais	Tous les points de la course individuelle ou Points divisés par le nombre d'équipiers si relais
1 course individuelle et 1 course en relais	Tous les points de la course individuelle

En cas de courses en équipe, chaque concurrent marque les points qui correspondent à sa catégorie propre.

Exemple :

1 équipe	1 ^{ère} équipe Homme	1 ^{er} sénior Homme	24 points
		2 ^{ème} sénior Homme	22 points
		1 ^{er} Master homme	24 points
2 ^{ème} équipe	1 ^{ère} équipe mixte	2 ^{ème} master Homme	22 points
		1 ^{ère} Master femme	24 points
		1 ^{ère} Sénioire Femme	24 points
3 ^{ème} équipe	1 ^{ère} équipe Femme	2 ^{ème} Sénioire Femme	22 points
		3 ^{ème} sénioire femme	20 points
		2 ^{ème} master femme	22 points

En cas de course en relais, la règle du relais s'applique en même temps.

1 ^{er} relais	1 ^{ère} relais Homme	1 ^{er} sénior Homme	8 points
		2 ^{ème} sénior Homme	7,33 points
		1 ^{er} Master homme	8 points
2 ^{ème} relais	1 ^{ère} relais mixte	2 ^{ème} master Homme	7,33 points
		1 ^{ère} Master femme	8 points
		1 ^{ère} Sénioire Femme	8 points
3 ^{ème} relais	1 ^{ère} relais Femme	2 ^{ème} Sénioire Femme	7,33 points
		3 ^{ème} sénioire femme	6,66 points
		2 ^{ème} master femme	7,33 points

Classement final :

Les classements finaux seront établis sur la somme des points accumulés sur toutes les épreuves par chaque concurrent selon le challenge.

En cas d'égalité (à tout niveau de classement), le nombre de 1^{ère} place sera pris en compte, puis le nombre de 2^{ème} place, etc.....

Si l'égalité persiste, le classement de la dernière épreuve du challenge primera.

6- RECOMPENSES

Les titres seront décernés pour chaque challenge dans chaque catégorie lors de l'assemblée générale 2018 (au nombre de 8), au cours de laquelle les récompenses seront distribuées.

7- ADMINISTRATION

Le bureau désignera un membre du club, qui sera exclu des challenges (même s'il peut participer à certaines épreuves), pour gérer le recueil des résultats, et les transmettre à un collège composé d'un membre du conseil d'administration et un arbitre FFTRI du club.

Ce collège vérifiera et validera les différents classements intermédiaires, et les classements finaux.

8- Calendriers des épreuves figurants aux challenges 2018

CHALLENGE TRAIL 2018		
Epreuves		Dates
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		

CHALLENGE TRIATHLON 2018		
Epreuves		Dates
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		